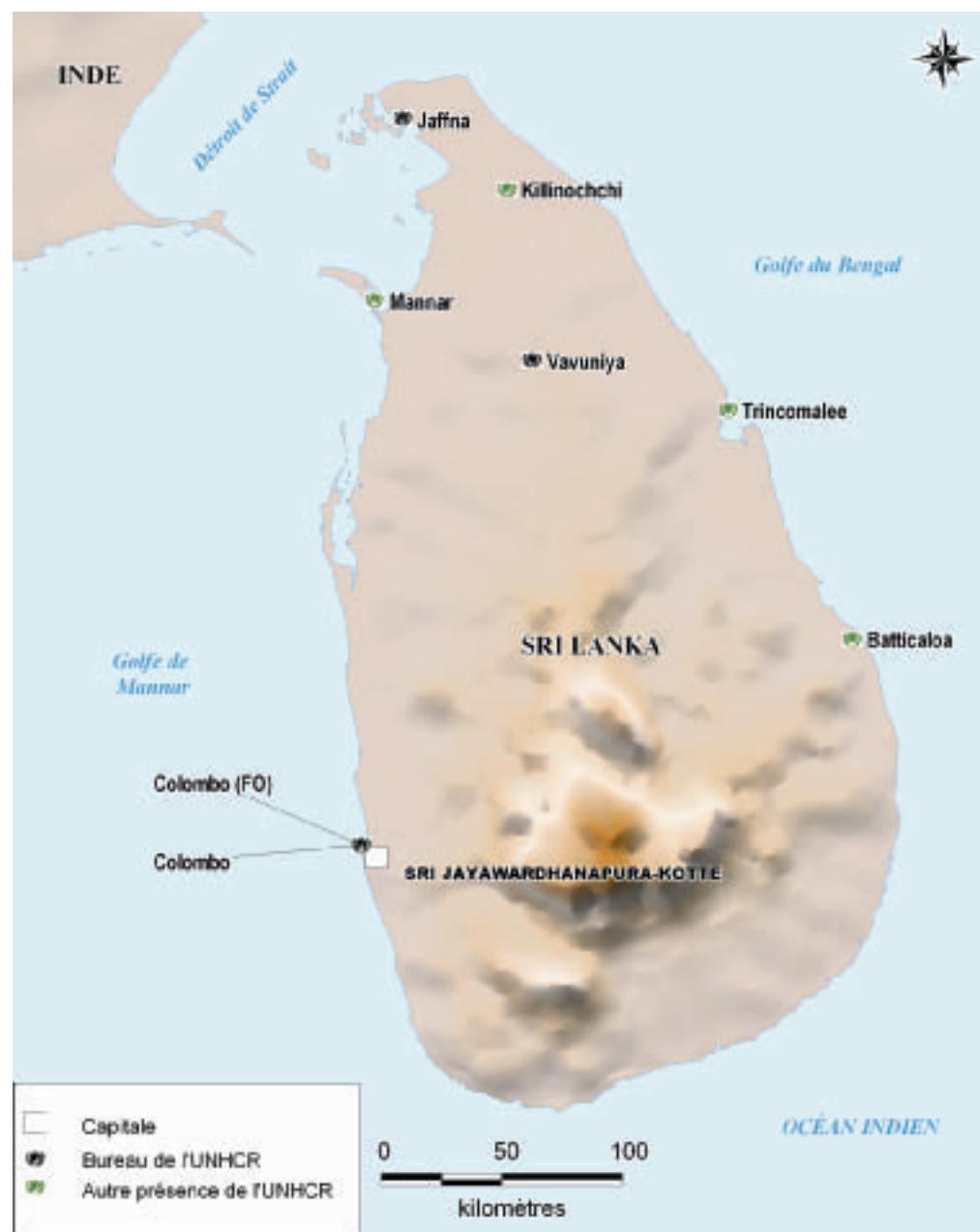


Sri Lanka

Objectifs principaux

- Promouvoir et défendre les droits des PDI et des populations de retour, en accordant une attention particulière aux personnes traumatisées et vulnérables et aux autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.
- Dispenser une assistance humanitaire immédiate aux personnes qui ont regagné spontanément leur localité d'origine et à celles qui sont encore déplacées.
- Promouvoir la recherche de solutions durables en faveur des personnes encore déplacées à l'intérieur du pays et faciliter les préparatifs en vue du rapatriement librement consenti et organisé des réfugiés.
- Améliorer les politiques et les conditions à l'égard des personnes déplacées ou de retour chez elles et des victimes du conflit, en renforçant les capacités des institutions gouvernementales et des ONG nationales.



Contexte

Faits nouveaux

Les pourparlers de paix officiels entre le Gouvernement de Sri Lanka et les Tigres libérateurs de l'État tamoul (LTTE) ont été suspendus en avril 2003. Les LTTE se sont retirés des négociations en invoquant l'absence d'amélioration des conditions de vie au nord et à l'est. En 2004, le cessez-le-feu a néanmoins été respecté et les zones touchées par le conflit sont demeurées accessibles. À l'époque où le présent *Appel global* a été rédigé, une reprise des pourparlers semblait probable, à terme. Les « Tigres » se sont déclarés disposés à réentamer des négociations sur la base de la proposition formulée par leur Administration autonome intérimaire (ISGA) le 30 octobre 2003. Le Gouvernement formule

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2005	Déc. 2005
PDI	311 000	241 000
PDI de retour	75 000	70 000
Rapatriés	7 000	8 500
Réfugiés	42	28
Demandeurs d'asile	22	26
Total	393 064	319 554

Total des besoins : 8 870 031 dollars E.-U.

actuellement ses propres conditions. L'accord auquel les deux interlocuteurs étaient précédemment parvenus, à savoir l'existence d'une « structure fédérale au sein d'un État unique », servira, prévoit-on, de point de départ aux futures négociations. Le problème du partage du pouvoir entre le sud, le nord et l'est sera le sujet de négociations complexes et prolongées entre les LTTE et le Gouvernement. Malgré la suspension des pourparlers, l'issue du processus de paix suscite un optimisme général, les anciens belligérants semblant fermement déterminés à parvenir à un règlement négocié.

Entre 1983 et 2001, le conflit a provoqué l'exode de plus d'un million de réfugiés et de PDI. En 2002, à l'époque où le cessez-le-feu a été signé, on dénombrait 732 000 PDI, en sus des 84 000 Sri Lankais réfugiés dans l'État de Tamil Nadu, en Inde du Sud. Depuis, les PDI rentrent chez elles, dans un flux incessant. À la fin du mois de juillet 2004, plus de 371 000 PDI avaient regagné leurs localités d'origine, situées dans d'anciennes zones de conflit. Le mouvement de retour des PDI escompté vers le nord et l'est du pays devrait se poursuivre en 2005, quoique à un rythme plus faible, compte tenu de la vulnérabilité des personnes encore déplacées et des obstacles qu'elles doivent surmonter. En 2005, l'UNHCR accordera davantage d'attention aux besoins des individus qui ne peuvent ou ne veulent regagner leurs lieux d'origine, du fait de l'insécurité, en raison de leur appartenance ethnique ou de leurs opinions politiques, ou encore à cause de leur vulnérabilité. À l'instar des PDI, les Sri Lankais réfugiés en Inde ont regagné leur pays par leurs propres moyens, dans un flot ininterrompu. Depuis le mois de février 2002, 9 496 réfugiés logés dans des camps au Tamil Nadu sont rentrés dans l'île en franchissant le détroit de Palk et l'UNHCR a facilité le retour par avion de 2 345 réfugiés considérés comme prioritaires.

L'appui fort et durable de la communauté internationale au processus de paix et à la reconstruction de Sri Lanka a été illustré lors de la Conférence de Tokyo en juin 2003, durant laquelle les donateurs se sont engagés à verser 4,5 milliards de dollars E.-U. Dans la pratique, ces fonds ont néanmoins été bloqués, en raison de l'enlisement du processus politique. Les donateurs débattent actuellement des dispositifs de substitution qui permettraient de libérer des fonds pour les activités de réhabilitation et de reconstruction dans les zones touchées par le conflit à Sri Lanka.



Contraintes

Si l'on veut instaurer une paix durable, il importe de prendre en compte certaines questions fondamentales, telles que la sécurité des personnes et les droits des minorités. La situation, en ce qui concerne des droits de l'homme, s'est généralement améliorée depuis le cessez-le-feu. Toutefois, les atteintes aux droits de l'homme se poursuivent, notamment mais non exclusivement dans les zones contrôlées par les LTTE : citons entre autres



Le centre de distribution que l'UNHCR a ouvert à Mallavi, à l'intention des familles : ici des déplacés ayant regagné leur région d'origine. UNHCR / R. Chalasani

l'enrôlement de force, y compris d'enfants soldats, les extorsions, les prises d'otages en guise de représailles après la désertion de cadres, ainsi que les agressions commises à l'encontre d'opposants politiques ou leur exécution. Si les conflits ethniques sont plus rares, un climat d'extrême défiance et d'appréhension règne toujours dans certaines communautés et l'on risque d'assister à des flambées de violence localisées et sporadiques. L'UNHCR entend par conséquent appuyer différents mécanismes de suivi, d'intervention et de renforcement des capacités, fondés sur la communauté.

La recherche de solutions durables au sort des personnes qui sont encore déplacées à l'intérieur du pays est entravée par d'autres obstacles, et non des moindres : présence de mines, faiblesse des investissements dans les infrastructures des régions ravagées par la guerre, insuffisance des efforts d'insertion déployés en faveur des PDI qui, en 2002, ont choisi de rester sur place, difficultés concernant la restitution des terres et des biens. À leur retour, les déplacés découvrent des communautés dévastées, où ils n'ont guère d'espoir d'assurer leur subsistance. Il est nécessaire de trouver des terres

agricoles ou de créer d'autres sources de revenus pour un grand nombre de PDI privées de terres.

Les engagements pris à la conférence de Tokyo devraient permettre de résoudre la plupart de ces problèmes, mais nombre de donateurs ont subordonné leurs contributions à la reprise des pourparlers de paix, au respect du protocole d'accord relatif au cessez-le-feu et à l'amélioration de la situation des droits de l'homme.

Stratégie

Protection et solutions

La présence de l'UNHCR dans les principales zones de retour permettra de protéger efficacement les PDI et de leur apporter rapidement une assistance. L'objectivité et l'impartialité avec lesquelles l'UNHCR a surveillé le respect des droits de l'homme, au bénéfice des déplacés et des populations de retour, sont largement reconnues. Afin de répondre aux attentes, l'Organisation maintiendra ses capacités en 2005, consolidant le réseau sur le terrain et recentrant ses programmes pour offrir des solutions durables aux personnes qui sont encore déplacées.

Quelque 57 000 réfugiés sri-lankais étaient toujours hébergés dans des camps du Tamil Nadu en juin 2004. L'UNHCR poursuivra son étroite coopération avec les Gouvernements sri-lankais et indien afin de faciliter le retour des cas prioritaires et de préparer le rapatriement organisé de ceux qui souhaitent rentrer. L'Organisation conservera cette approche jusqu'à ce que la situation à Sri Lanka autorise un rapatriement librement consenti à grande échelle.

L'UNHCR mettra en œuvre ou appuiera des initiatives locales visant à remédier aux atteintes aux droits de l'homme et aux droits des minorités, aux violences sexuelles et sexistes, aux cas d'apatriodie et aux problèmes de restitution des biens et des terres.

Assistance

La plupart des activités menées par l'UNHCR seront en rapport avec sa fonction de protection ; pour répondre aux besoins immédiats des déplacés et des personnes ayant regagné leur domicile par leurs propres moyens, l'Organisation entreprendra néanmoins quelques activités d'assistance humanitaire.

Par ces interventions, axées sur le développement des communautés ou la satisfaction des besoins domestiques élémentaires, elle veillera au bien-être général des personnes relevant de sa compétence. D'autres interventions appuieront les initiatives prises par les autorités sri-lankaises pour reloger les déplacés ou favoriser leur intégration sur place.

Effet escompté

L'UNHCR veillera à ce que les PDI aient accès à une protection nationale ainsi qu'à des solutions durables. Il apportera une réponse efficace aux besoins humanitaires immédiats des personnes relevant de sa compétence et en particulier à ceux des groupes les plus vulnérables. L'Organisation suivra la situation dans les zones de retour, afin de s'assurer du respect des droits des PDI de retour et des réfugiés rapatriés. Elle a par ailleurs mis en place des formules de réinsertion transitoires.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2005, l'UNHCR emploiera 115 personnes, à savoir 35 expatriés (dont trois administrateurs auxiliaires et 15 VNU) et 80 collaborateurs nationaux (dont neuf VNU). La délégation de l'UNHCR à Colombo est responsable de la gestion globale du programme et des relations avec le Gouvernement, les ambassades et les ONG. Pour assurer une présence adéquate sur le terrain, l'UNHCR gérera des bureaux dans six localités. Le bureau secondaire de Vavuniya supervisera les bureaux extérieurs de Mannar, Trincomalee et Batticaloa, tandis que le bureau secondaire de Jaffna sera responsable du bureau extérieur de Kilinochchi.

Coordination

Le concept des « 4 R » (Rapatriement, Réinsertion, Réhabilitation et Reconstruction) constitue le fondement de l'approche adoptée par l'UNHCR pour les problèmes de transition. L'Organisation œuvrera en faveur d'une coopération et d'une planification conjointe avec les acteurs du Groupe multilatéral, notamment la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et différentes institutions

des Nations Unies. La stratégie opérationnelle prévoit en outre un projet axé sur les 4 R, conjointement mené par le PNUD, l'OIT, l'UNICEF et l'UNHCR au nord et à l'est du pays.

Le programme de protection et d'assistance de l'UNHCR est directement coordonné avec l'action du Gouvernement. Par le biais d'un partenariat stratégique avec le ministère des Secours, de la Réhabilitation et de la Réconciliation (MRRR), l'Organisation veille à ce que ses programmes soient en accord avec les priorités nationales et gouvernementales. Le ministère définit et coordonne la politique gouvernementale en matière d'aide à la réhabilitation et de secours aux PDI et aux réfugiés rapatriés. Au titre de son appui au ministère, l'UNHCR a encouragé et favorisé le maintien du Groupe de coordination, de planification et de définition des politiques, qui aide le Gouvernement à formuler des politiques globales pour répondre aux besoins des réfugiés et des PDI en matière de protection et de secours.

Bureaux

Colombo

Batticaloa
Jaffna
Kilinochchi
Mannar
Trincomalee
Vavuniya

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Agents gouvernementaux des districts
Ministère des Secours, de la Réhabilitation et de la Réconciliation
Conseil provincial du nord-est

ONG

Association of Women with Disabilities
Bridge Asia Japan
Campaign for Development and Solidarity (FORUT)
Conseil danois pour les réfugiés
Foundation for Co-Existence
Jaffna Social Action Centre
Lanka Jatika Sarvodaya Shramadana Sangamaya
Peace and Community Action
Rural Development Foundation
Société sri-lankaise de la Croix-Rouge
Women's Development Centre

Autres

Banque asiatique de développement
Banque mondiale
Commission nationale des droits de l'homme
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
FAO
Fondation pour l'assistance juridique de l'Association du Barreau sri-lankais
OIM
OIT
OMS
PAM
PNUD
UNICEF
VNU

Sri Lanka

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Programme annuel
Protection, suivi et coordination	2 748 758
Appui opérationnel (aux partenaires)	546 435
Assistance juridique	2 067 890
Besoins domestiques	904 698
Services communautaires	709 332
Transport / logistique	142 249
Total des opérations	7 119 362
Appui au programme	1 750 669
Total	8 870 031